

« ILS VOULAIENT ÉLIMINER PHILIPPE SOCIALEMENT, MAIS C'EST RATÉ »

Entretien croisé autour du film

Faites sortir l'accusé

Propos recueillis Sandrine Lapuyade et retranscrits par Xavier Bonnefond

Si la France ne guillotine plus, elle continue d'exécuter. En 1985, Philippe Lalouel, 21 ans, se fait arrêter pour un braquage. Il n'est plus sorti de prison depuis, mis à part le temps de quelques brèves évasions et d'une conditionnelle accordée en 2009. C'est alors qu'il rencontre Monique. Victime d'isolement et de conditions matérielles cauchemardesques, il se fait reprendre pour de nouveaux braquages. En 2014, Philippe est condamné à dix-sept ans de prison supplémentaires. C'est pour mieux se préparer à l'appel de ce nouveau procès que se forme alors un comité de soutien autour de Philippe et Monique. Dans *Faites sortir l'accusé. Histoire d'une longue peine* (Les films du bout de la ville), Pierre Guérinet a filmé cette lutte et son amitié avec Philippe et Monique. À l'occasion de la sortie du DVD de ce documentaire, Jef Klak revient sur l'histoire de Philippe, et propose un entretien croisé de Pierre Guérinet et Monique Lalouel.

Le DVD du film (70 min. + livret 24 p. + bonus vidéo + lien streaming HD, 10 euros) sera disponible en librairie en janvier 2019. On peut d'ores et déjà se le procurer sur le site leseditionsduboutdelaville.com ou en adressant une demande à : Les Éditions du bout de la ville, 6 pl. du bout de la ville, 09290 Le Mas d'Azil. (Joindre un chèque de 12 euros (frais de port inclus) à l'ordre des Éditions du bout de la ville.

Toi Pierrot, tu rencontres Philippe grâce à *L'Envolée*, peux-tu nous raconter ce que c'est ?

Pierre Guérinet : *L'Envolée*, c'est d'abord une émission de radio lancée en 2001 et diffusée tous les vendredis soirs sur une antenne libre, Fréquence Paris Plurielle (106.3) en région parisienne. Elle a été créée par des

prisonnier·es pour qu'ils et elles puissent s'exprimer directement, sans censure de l'administration pénitentiaire. Via des courriers qui ont pu sortir, des gens ont l'occasion de dénoncer des horreurs qu'ils ont vécues ou auxquelles ils ont assisté ; ils commentent ce qui se passe à l'intérieur, pensent leur situation, critiquent l'administration pénitentiaire mais aussi le monde extérieur depuis l'intérieur de la prison. Ils et elles tentent de s'organiser, de dépasser le pur témoignage individuel pour alimenter des mouvements collectifs à l'intérieur des prisons. *L'Envolée*, animée par d'ex-prisonnier·es et des proches, relaye ces dialogues, ces luttes et tente de leur donner de l'écho.

Ça commence comme une émission de radio parce que c'est un outil qu'on ne peut pas censurer, c'est en direct. Et puis, un an plus tard, ça devient aussi un journal disponible dans toute la France. Parce que des prisonniers et des prisonnières sont transféré·es un peu partout dans le pays, et pour que ça reste un outil de communication, notamment entre ceux et celles qui contestent, dénoncent

leur situation ou rigolent du monde extérieur dans lequel on croit être libres.

Moi, je tombe sur ce journal, et ça me retourne ; je rencontre un type d'écrit, un type de parole d'une puissance hallucinante. Comme tout ce qui a toujours été écrit par des gens enfermés, ça raconte quelque chose du monde et de la liberté qui est à la fois sensible et très politique. Ce sont des paroles singulières, qui disent des choses qui te touchent au plus profond et qui résonnent avec ce que tu penses de la société dans laquelle on vit.

Et ta rencontre avec Philippe ?

P : Elle a lieu cinq ou six ans plus tard. C'est Laurent Jacqua qui me raconte son histoire – il a aussi écrit à *L'Envolée* quand il était à l'intérieur. Il vient de sortir après une longue peine et a le sentiment d'y avoir laissé son pote Philippe, tout comme un tas de prisonnier-es longues peines. On se retrouve à animer des soirées avec lui, ici et là en France pour essayer d'intéresser un peu les gens à cette question des longues peines. C'est là que Laurent m'explique que Philippe s'en est pris plein la gueule, et que c'est très dur pour lui à cette époque. Du coup, je lui écris pour lui témoigner de la solidarité en lui disant : « Si t'as envie de raconter ce qui t'arrive, ou ce qui t'es arrivé, écris une lettre à *L'Envolée*. » Puis on se retrouve à discuter, à se raconter nos vies, et on s'entend bien.

Toi, Monique, ça fait sept ans votre histoire d'amour a commencé ?

Monique Lalouel : Huit ans. Ce que je dis toujours aux gens qui connaissent la situation, c'est que ça m'étonne que ce ne soit pas une situation qui me fasse pleurer et tout ça. Il y a aussi des femmes de détenus, quand elles vont au parloir, elles ressortent toujours en pleurant... Moi, c'est pas un truc qui me fait souffrir, mais un choix que j'ai fait. C'est même pas un combat pour moi, ça fait partie de ma vie, c'est comme ça. Ça aurait pu me lasser après des années – c'est quand même pas facile tous les jours. Mais non, jamais encore.

J'avais déjà du caractère, mais ça me l'a un peu plus forcé. On est amoureux, on s'aime énormément, mais c'est comme s'il fallait que j'aie Philippe sur mon chemin pour un truc, mais je sais pas encore quoi. C'est un chemin de vie, un truc à part. Il me fait beaucoup de bien, c'est quelqu'un qui est vachement sincère. Il va pas prendre de gants pour me dire ce qu'il a à me dire. Là-dessus, on s'entend bien.

Là, Philippe il en est où ?

M : Il est à la centrale de Lannemezan depuis que nous avons obtenu son rapprochement en 2015. Ça va, il tient

le coup, il fait du sport, un jardin, il travaille à la bibliothèque. Et on attend que ça se passe. Il a la pêche. Il dit de lui-même qu'il est un ovni, mais c'est vrai. Ça l'endurcit, mais c'est pas un truc qui le rend amer.

Comment a débuté la bagarre autour du procès de Philippe ?

P : Fin 2012, Philippe passe en procès aux assises de Toulouse, il prend vingt ans. On s'y rencontre avec Monique, il y a aussi des ami-es qui viennent, qui découvrent la réalité des assises et qui se prennent une grosse claque. Alors une espèce de comité de soutien se met en place, pour réfléchir à la défense du procès en appel, pour soutenir Philippe et Monique, trouver des avocat-es, discuter avec elles et eux, fabriquer une stratégie de défense en appel.

M : Là il y a déjà tout un tas de gens que je rencontre et que j'aurais jamais rencontrés dans ma vie d'avant. C'est vrai que c'est du soutien, c'est des gens qui nous font exister. Ce que je trouve bien, et qui m'étonne, c'est que tant de gens se soucient de ça. Au deuxième procès, une fois la sentence tombée, quand on s'est retrouvé-es tou-ttes ensemble, et que je suis sortie de ma torpeur, j'ai vu tous ces gens autour de moi. En fait, ils étaient venus pour moi et Philippe. Pas pour *L'Envolée* ou la cause d'un autre détenu. Il y avait au moins vingt-cinq personnes.

C'est bien qu'il y ait tous ces gens-là autour de nous. Par exemple Kindred, qui a fait la musique du film, que j'adore et que je trouve fantastique. Ce mec-là n'a aucun lien avec moi, on se connaissait pas, rien, il a juste cru à l'histoire. Il a voulu participer par la musique parce que c'était son domaine et parce que c'était un ami de Pierrot. Ces gens-là, je sais pas comment les remercier. J'arrive pas à savoir ce qu'il faut faire pour leur dire merci, c'est tellement gros que c'est compliqué.

Et Philippe, ça lui fait quoi ?

M : Il est très étonné : il a passé des années seul, et il se retrouve avec plein de personnes autour de lui. Des fois, ça lui donne un peu le tournis, parce que les gens lui écrivent, et comme il n'aime pas écrire... je lui dis : « Ben faut que tu répondes maintenant, ils étaient là pour toi donc c'est à toi maintenant de rester en lien. » Il est content que ça parle de la cause des longues peines, mais il ne se doutait pas que ça pouvait aller aussi loin. Moi non plus d'ailleurs.

Et l'idée du film ?

P : Pendant le procès, avec Philippe, on se dit qu'il faut peut-être prendre des images, documenter tout ça. Et surtout, on se dit qu'il y a beaucoup de chances que l'appel ne donne rien du tout, et que Philippe parte pour de longues d'années. Alors, faire un film, c'était aussi une manière de

se projeter différemment ensemble dans le temps, de ne pas être juste dans le temps judiciaire, pénal, dans l'attente du procès, puis du transfert, d'une éventuelle conditionnelle un jour pour qu'il sorte, etc. Faire un film, c'est aussi une manière de dire que s'il ne se passe pas grand-chose au procès, on va continuer.

M : Au départ, j'y allais à reculons. L'histoire du film, j'étais pas pour, je ne voulais pas me mettre en avant. J'avais peur que certaines personnes l'apprennent comme ça : il y avait encore des personnes dans mon entourage qui ne le savaient pas, et à qui je ne pouvais pas le dire. Me connaissant, ils ne comprendraient pas, ils prendraient ça vraiment méchamment. Maintenant, ça va, j'aime bien. J'aime bien couper la parole à Pierrot pendant les débats, quand il va trop loin, quand il déborde (Rires).

Ce film, c'est comme une bouée au milieu de la tempête...

P : Oui, c'est clairement une manière de se rassurer. Après, pour ce qui est des images, c'est parfois n'importe quoi ; je prends des images à droite à gauche, mais c'est pas non plus la priorité de la vie à ce moment-là. Des copains et copines prennent la caméra de temps en temps, filment un bout de conférence de presse, etc. Je suis au volant, je sors du parloir où j'ai été chercher Monique, hop ! un copain enregistre un bout de son. C'est même dingue qu'on ait réussi à se dire qu'il fallait qu'on prenne quand même un peu de matière. C'est bien parce qu'on se raconte qu'on en fera quelque chose, qu'on se dit que ce sera un pied de nez, au procès. Ça ne devient un projet de film qu'une fois le procès en appel passé.

Quelles ont été les difficultés que vous avez rencontrées ?

P : On a transformé des impossibilités légales – tu ne peux pas filmer la prison, ou un procès aux assises ; c'est secret et pour toujours – en choix de réalisation. On avait bien quelques images de copains et copines qui discutent sur les marches du tribunal, qui réagissent à ce qui est en train de se passer ; mais au moment du montage avec Zed on n'avait pas envie d'être dans le commentaire, alors on a viré tout ça au montage. Au final, on a traité le procès exactement comme on traite la prison dans le film, c'est-à-dire comme quelque chose qu'on n'a pas le droit de montrer, sans faire mine qu'on en a le pouvoir. Ce qui compte depuis la prison, c'est que Philippe parle, en long, et que sa parole soit pas parasitée, qu'on l'entende vraiment.

Qu'est-ce que tu aimes dans ce film ?

P : J'aime avant tout qu'il raconte un an d'une bagarre collective. Et j'aime bien qu'il raconte notre amitié avec Philippe, en partie, même si il reste pudique là-dessus.

C'est même parfois raide, on ne montre peut-être pas assez qu'on se marre, mais notre relation est aussi beaucoup faite de ça. Puis j'aime que ça raconte la vie de Monique dehors, qu'on touche un peu à ce quotidien de beaucoup de femmes qui vont au parloir et qui se débattent à l'extérieur avec beaucoup d'opiniâtreté et d'énergie, de vie et d'humour, contre le sort fait à leur homme et à elle-même.

Ça raconte une bataille politique : on a tenté d'influencer des juré-es, c'est pas rien. Le bilan ne se compte pas vraiment en années de gagnées, mais en dignité collective retrouvée. J'espère que le film raconte un peu ça.

C'est un film politique, mais pas complètement militant, au sens où on n'assène pas un discours. Il y a évidemment un point de vue qui se dégage, des visions du monde, des rapports sociaux qui s'affirment, et en même temps, j'espère que ça pose des tas de questions à des gens qui n'ont pas été confrontés à ça directement, et qui n'ont jamais interrogé le rapport entre la vie qu'ils mènent au dehors et ce qui est fait en leur nom ; ce qu'on fait pour leur permettre cette vie-là.

J'ai un regret à propos du film : qu'il ne rentre pas assez dans ce rapport intérieur/extérieur, mais on n'avait pas la matière pour traiter ça de la même manière qu'on traitait le reste, c'est-à-dire sans asséner des vérités.

Philippe pense quoi du film ?

P : Philippe l'aime bien, évidemment. D'abord, il voit plein de gens, ça donne une réalité à des choses qu'il a vécues seul de son côté, ça met des images, des visages sur cette histoire collective. Il se dit aussi que sa parole n'est pas tronquée, il s'entend parler et il se reconnaît dans ce qu'il dit. Ça va continuer à exister et à être entendu par des gens, à chaque fois des nouvelles personnes. Ce que disait Monique – « *Pas d'bol, moi je suis têtue, ils voulaient éliminer Philippe socialement, mais c'est raté.* » – , au moins de ce point de vue-là, ça marche, il n'est pas éliminé socialement !

M : Pour lui, ce film, c'est parler des longues peines, de son histoire, avoir une reconnaissance, mais surtout parler des mecs qui sont comme lui, dans l'isolement, etc.

P : Philippe n'arrête pas de répéter qu'il y a des milliers de mecs comme lui à l'intérieur, des milliers de Monique qui sont dehors et se débattent avec cette réalité. À travers son histoire, qu'il assume publiquement, il y a plein de gens qui parlent.

Qu'est-ce qui ressort des projections ? Est-ce que ce film questionne, fais bouger des choses ?

M : Ça dépend des gens que tu as en face de toi, de comment ils ressentent le film, des fois tu tombes sur des salles où personne n'a envie de poser de question, il faut un peu

ramer, même des fois les brusquer. Et t'en as d'autres qui sont très curieuses de savoir comment marche une cours d'assise, comment ça se fait qu'une présidente puisse dire telle chose, ou qu'un procureur parle « d'élimination sociale ». Des fois, tu ressors d'une salle vachement contente parce que les gens sont venus te voir, sont venus demander comment il va, ce qu'ils peuvent faire pour lui. D'autres fois, il ne se passe pas grand-chose. Mais c'est bien de montrer que les longues peines, c'est pas juste dans un bouquin, c'est une réalité. Il faut le dire.

P : En allant le projeter, on vérifie qu'on n'a pas eu complètement tort de se montrer, d'accepter de raconter notre histoire, un peu singulière. Il y a beaucoup de débats qui me font pas mal de bien. Pour avoir participé à beaucoup de discussions dans des milieux très politiques, très concernés, le film permet d'amener cette question ailleurs, sans changer de discours. Et puis le propos est entendu : on n'est pas d'emblée rangé dans la case : « Non, mais ça, laisse tomber, c'est un discours radical, d'anarchiste. » Comme on raconte une histoire très singulière et personnelle, incarnée, les gens – qu'ils soient d'accord ou pas, touchés ou pas – ne peuvent pas la balayer comme ça. Parce que c'est la vie de quelqu'un en fait, c'est la vie de Monique, de Philippe.

Dans les discussions après les projections, tu t'aperçois que le film sert au moins à se questionner sur ce qui se passe vraiment dans une cours d'assise par exemple, et on se permet de rentrer plus dans les détails qu'on ne le fait dans le film. Ça permet que les gens se demandent comment les juré-es votent, comment la décision est prise, comment la peine est décidée. « Ah bon, mais je savais pas que les juré-es était tiré-e au sort, qu'il fallait qu'ils et elles aient plus de 21 ans, et pas de casier judiciaire. Ah d'accord, je ne savais pas qu'on fabriquait comme ça un jury moyen. C'est marrant ce truc de juge d'un jour, ça veut

dire quoi pour ces gens de se retrouver comme ça mobilisés du jour au lendemain... » Et on espère : si des spectateurs et spectatrices se retrouvent demain convoqué-es en tant que juré-es, eh bien, que ce film les ait fait réfléchir à la responsabilité qu'ils et elles ont ; au pouvoir qu'ils et elles peuvent avoir à cet endroit-là s'ils et elles décident de réfléchir et de ne pas seulement d'obéir. De penser par elles et eux-mêmes à cette situation de justice, de peine, de vol, de récidive etc. Si on contribue à ça, je pense que le film sert à quelque chose, à ce qu'on regarde la justice, à ce qu'on ne considère pas seulement le résultat en années de prison, mais qu'on aille à l'endroit où ces années de prison sont données. Que tout le monde se saisisse de cette question comme d'une question sociale, comme on parle du logement, des papiers, du salaire et de l'exploitation.

Au procès de Philippe, on a essayé de convaincre des juré-es, des hommes et des femmes, de leur dire : « Vous avez la latitude de faire ce que la loi ne fait pas, vous, vous pouvez faire en sorte que ces peines soient basses, ou nulles. » Le film doit continuer ce travail, mais ailleurs.

M : C'est bien de regarder un peu ce qui se passe dans les tribunaux, d'aller voir un procès. Des gens qui ont envie de faire du bien autour d'eux peuvent écrire à un prisonnier ou une prisonnière, s'intéresser à ce monde-là. Je le fais à mon niveau, à travers le film et tout ça, j'ai mon cas, Philippe, j'en parle, mais j'ai pas l'impression de m'investir plus que ça, de faire grand-chose.

P : En fait si ; se promener avec ce film fait que le nom de Philippe Lalouel est prononcé des milliers de fois partout, et on tient le pari qu'on a fait avec ce film : c'est nous qui décidons de ce temps. Et Philippe peut dire : « Vous m'avez collé ça, mais je vais continuer à vous emmerder pendant des années, je vais continuer à être parmi vous. »